



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4656

Attribution d'une subvention de 1 500 euros à l'association "FAAAT Basket"

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 20 MAI 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 22 MAI 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 13 MAI 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 27 MAI 2019
DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 MAI 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), M. BERAT (pouvoir à Mme BALAS), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme BAUGUIL (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4656 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 1 500 EUROS À
L'ASSOCIATION "FAAAT BASKET" (DIRECTION DES
SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 mai 2019 par lequel M. le Maire expose ce
qui suit :

L'association FAAAT BASKET Ball Crew (FCB) dont le siège social se situe 2 place Sathonay à Lyon 1^{er}, a été créée en 2013 par d'anciens joueurs et entraîneurs de basket-ball de Lyon. Elle a pour but de rassembler tous ceux qui souhaitent pratiquer le basket en amateur, sans distinction, dans un esprit d'ouverture et de tolérance, de respect d'autrui et d'éthique sportive.

Tout au long de la saison, l'association s'entraîne au gymnase Duplat-Généty, situé 8 rue Marie Anne Leroudier à Lyon 1^{er}, et organise des matchs amicaux, des tournois et autres évènements festifs.

Le dimanche 30 juin 2019, le FAAAT BASKET Ball Crew organisera une journée festival de basket-ball au complexe sportif Duplat-Généty. L'association investira les 2 terrains intérieurs et les 3 terrains extérieurs.

Au programme de cette journée, un tournoi masculin 5 x 5 et un tournoi loisir mixte 5 x 5 débiteront dès 9h. De nombreuses animations seront proposées au public : street art, initiation pour les enfants, rétro gaming, démonstration de handibasket, jeux d'adresse et de dribble, performances, musique live et buvette. L'entrée sera gratuite pour le public.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 3 780 €

Par son implication, l'association FAAAT BASKET Ball Crew participe au dynamisme du quartier. C'est la raison pour laquelle il vous est proposé d'allouer une subvention de 1 500 € à cette association.

Pour mémoire, l'association FAAAT BASKET Ball CREW ne perçoit pas de subvention de fonctionnement de la Ville de Lyon.

Vu l'avis du Conseil du 1^{er} arrondissement ;

Où l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 1 500 € est allouée à l'association FAAAT BASKET Ball CREW pour l'organisation de la journée festival le dimanche 30 juin 2019 au gymnase Duplat-Généty à Lyon 1^{er}.

- 2- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019, ligne de crédit 42013, article 6574, fonction 415, programme SPANIMAT, opération SPAMANI.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT